

**TROIS SIÈCLES D'IMMIGRATION
DANS LA COMMUNE DE PÉONE
(XVII^e-XIX^e SIÈCLES)**

Marcel GRAGLIA

Comme beaucoup de villages des Alpes du sud, Péone est un cul de sac¹. Aujourd'hui encore, les deux routes qui desservent la commune, après un trajet dans les gorges du Cians d'un côté, celles de Daluis de l'autre, sont éloignées de toute agglomération importante, s'y rejoignent pour n'aller nulle part ailleurs.

Celles-ci font l'objet d'un entretien continu afin d'assurer une desserte permanente. Le parallèle avec la situation somme toute assez proche où n'existaient que des chemins muletiers pour assurer les communications fait aussitôt penser à un isolement absolu du village aux époques anciennes. Mais qu'en sait-on réellement ? Des axes de communication sont décelés où transitaient le bétail, les marchandises et les hommes vers les alpages, les foires et les fêtes, et le travail saisonnier.

C'est pourquoi la première impression spontanée qui pourrait être vraie si la base de la réflexion ne prenait en compte que notre mode de vie, nos besoins et nos moyens matériels, faits de déplacements nombreux et rapides, souvent peu nécessaires en se référant à ce qui est indispensable, ne peut être retenue. Les documents anciens indiquent des échanges extérieurs continus, réguliers, et, pourquoi pas, pour l'époque, nombreux. Parmi ceux-ci, l'un des plus importants, si ce n'est le plus considérable, est le phénomène séculaire de la transhumance des troupeaux, étrangers ou du proche pays, qui animait les montagnes de juin à octobre chaque année. Par ce biais, il y avait déjà des mouvements humains, tournés vers la Provence. Mais il faut y ajouter une autre constante, sans doute plus récente, née après le repeuplement des Alpes du sud au Moyen-Âge, qui est une émigration continue, définitive ou temporaire, soupape de sécurité permettant au village de conserver son autosuffisance. Les deux phénomènes se recoupent tout en n'étant pas exclusifs. Cette tendance migratoire fournirait à elle seule un important chapitre de la vie du village. Paradoxalement, il nous a paru intéressant de mettre en lumière le phénomène inverse, l'immigration, et nous y cantonner pour l'instant, afin d'illustrer en sens inverse la réalité des échanges qui existaient alors. Flux à contre courant, plus ténu que l'autre, mais qui témoigne aussi de l'existence de mouvements souvent insoupçonnés, ignorés ou négligés, même s'ils sont réduits.

Cette étude se cantonne à trois siècles (XVIIe/XIXe s.) : un panorama plus vaste mais moins précis a été publié auparavant. Basé sur la variation des patronymes depuis le XIIIe s., il omettait entièrement l'apport féminin². Or, à partir du XVIIe s., les documents d'archives (recensements, cadastres, registres paroissiaux et d'état civil, actes notariés, délibérations municipales, registres d'imposition, etc.....) donnent en détail des perspectives évaluables (annexe 1) : nous avons essayé d'en déterminer l'importance, de raisonner sur la motivation des immigrants, d'évaluer leur apport communautaire et la durée temporaire ou définitive de leur séjour.

La plus ou moins grande abondance des sources citées à l'annexe N° 1 fixe d'elle-même les limites de l'étude. Tantôt on aura une bonne approche de la réalité (XVIIe s.), tantôt un panorama presque complet de la situation (environ tout le XIXe s.) entre les deux, la période XVIIe/XVIIIe, donne un bilan satisfaisant.

L'ensemble dégagé apparaît cohérent, surtout en ce qui concerne l'immigration définitive, la plus facile à appréhender par suite des recouvrements qui peuvent s'opérer. D'ailleurs, les résidents provisoires n'apparaissent en grand nombre qu'au XIXe s., période de bouleversements, de plus grands mouvements politiques et économiques et, parallèlement, d'emprise étatique plus inquisitrice qui apporte aussi dans ces « pays » isolés quelques « améliorations » peu connues jusqu'alors : communications plus rapides et mieux organisées, enseignement plus régulier, puis obligatoire ; développement relatif des moyens matériels (aidé, il est vrai, par la dépopulation) ; conscription, puis service obligatoire ; pénétration administrative plus fine, donc mieux documentée. De ces raisons, provient le passage temporaire d'hommes et de femmes,

¹ Voir à ce sujet la thèse de Monsieur André de Réparaz (Aix-Marseille II 1978) « La vie rurale dans les préalpes de Haute Provence » où des situations assez comparables sont exposées.

² *Recherches régionales* N° 162 / 2002 « La population de Péone à travers ses patronymes du XIII au XIX siècles ».

fonctionnaires ou non, qui gonflent l'immigration en contraste avec le XVIIIe s., où les documents, pourtant déjà abondants, ne reflètent qu'un statu quo ante. D'ores et déjà, l'emballement du XIXe s. témoigne de l'érosion du vieux mode de vie agro-pastoral qui trouvera son terme au milieu du XXe s.

Enfin, pourquoi s'arrêter à l'orée de ce XXe s. ? Trois raisons ont dicté ce choix. Tout d'abord ce dernier siècle a apporté de telles transformations qu'elles balayent les structures de la population ancienne : l'immigration est telle, surtout après 1950, qu'il n'est plus question d'infiltration mais de renouvellement. L'étude n'aurait alors plus les mêmes bases de mesure (conditions de vie différentes, révolution des activités, amoindrissement vertigineux de la population autochtone) et ne pourrait plus faire l'objet de comparaisons par disparition de données. De plus, cette période a été examinée par ailleurs². Il s'agit ensuite de décennies proches vécues encore physiquement ou dans la mémoire récente de descendants sans le recul nécessaire pour les clarifier dans la durée. Pour terminer, c'est un proche passé qui demande de la discrétion.

Nous n'échappons pas à des lacunes, tant dans le relevé des données que dans leur exploitation. Nous avons aussi essayé, avec plus ou moins de bonheur, d'éviter des systématisations ou des interprétations d'autant plus séduisantes qu'elles sont hâtives dans leur valeur quantitative. Ces imperfections possibles, mais inconscientes, apportent ainsi pour les trois siècles une approche qui ne peut être considérée comme absolue.

1. L'ampleur de l'immigration à Péone (tableaux IA et IB)

Le nombre d'immigrants, temporaires ou définitifs, à Péone, sur trois siècles, est de 444 (178 hommes, 266 femmes), et croît du XVIIe s. au XIXe s., passant de 78 à 96, puis à 270 tous sexes confondus. On constate que l'apport féminin est toujours plus nombreux : 50 contre 28 au XVIIe s., 74 contre 22 au XVIIIe s., 142 contre 118 au XIXe s. Il est à remarquer entre 1700 et 1800, la faible pénétration masculine. Une division par tiers de chaque siècle permet de déceler plus finement les dates approximatives d'entrée de cette population dans la communauté. Elle correspond aussi, grosso modo, à la succession moyenne des générations (30 à 40 ans).

Tableau IA

Les immigrants de Péone du XVIIe au XIXe s.

Siècles	HOMMES			FEMMES			TOTAL		TOTAL GENERAL	Mariages d'immigrants définitifs	
	1 ^{er} tiers	2 ^e tiers	3 ^e tiers	1 ^{er} tiers	2 ^e tiers	3 ^e tiers	HOMMES	FEMMES		avec un ou une péonien(ne)	couple étranger
XVIIe	14/6	9/6	5/1	15/13	18/9	17/12	28/13	50/34	78/47	60	1
XVIIIe	6/2	4/0	12/3	11/5	27/14	36/15	22/5	74/34	96/39	54	1
XIXe	6/2	62/9	60/3	24/16	81/14	37/19	128/14	142/49	270/63	88	3
							178/32	266/117	444/149	202	5

1^{er} chiffre : nombre d'immigrants

2^{ème} chiffre : nombre d'étrangers qui ont fait souche certaine à Péone (chiffre minimum).

Tableau IB**Nombres d'immigrants tous sexes confondus.**

Siècles	1er tiers	2e tiers	3e tiers	TOTAL
XVIIe	29	27	22	78
XVIIIe	17	31	48	96
XIXe	30	143	97	270

On s'aperçoit ainsi que les immigrants, hommes et femmes confondus, diminuent du premier au troisième tiers du XVIIe s., augmentent par contre dans le même sens au XVIIIe s. sans que le nombre total, dans les deux cas, diffère sensiblement. Les raisons de cette inversion ne nous sont pas clairement perceptibles. Au XIXe s., après les trente premières années qui livrent des chiffres identiques aux siècles précédents l'immigration explose lors des deux derniers tiers. Cependant un fait est à noter : la pénétration la plus importante des soixante-dix dernières années du XIXe s. s'est déroulée sous la souveraineté sarde (1835-1860) et non après le rattachement à la France. Dans le même laps de temps l'immigration proprement française est demeurée très faible.

En résumé, la période la plus fermée se trouve être celle de 1670 à 1735, la plus ouverte celle de 1835 à 1870. Le moment le plus statique semble être à Péone le cœur de la période classique. En amont, des mouvements plus forts pourraient être perceptibles ; en aval, il y a augmentation progressive due probablement aux répercussions de la révolution et à l'essor économique.

Que penser de ces chiffres ? Ceux du XVIIe s., extraits de sources assez rares mais qui vont s'amplifiant à partir de 1670 risquent d'être au dessous de la réalité, alors que ceux du XVIIIe s. correspondent à une estimation plus juste. Ceux du XIXe s. semblent être exhaustifs. Ce raisonnement par le nombre de documents existants conforte notre impression de stabilité et d'imperméabilité humaine de la période 1670/1735-1770.

Pour significatives qu'elles soient, les fluctuations intermédiaires de l'immigration s'effacent devant la coupure arrivée en 1830/35 : avant cette date il y a eu 204 personnes intégrées à Péone en 230 années ; après 1830 on en dénombre 240 en 70 ans. D'une période étale faite de lentes modifications à chaque génération, on passe, alors que la population autochtone demeure encore très dense, à des échanges humains plus nombreux, à des sollicitations, voire des nouveautés diverses présentées à une communauté dont l'ordonnance ancienne est ébranlée. Il faut noter cependant que la période de la révolution et de l'empire, faite de guerres continuelles grosses de conséquences économiques, a dû retarder l'évolution constatée d'une trentaine d'années puisque le chiffre des immigrants dans le premier tiers du XIXe s. n'est souvent pas plus important que celui des périodes antérieures : c'est-à-dire 30 en nombre.

Les couples constitués pénétrants, donc totalement étrangers au pays sont quasi inexistants : 5 en trois siècles.

Il y a un verrouillage presque complet, motivé par l'absence de débouchés sur place offerts à ces ménages, car les activités villageoises sont toutes occupées dans une communauté à la démographie vigoureuse. Les entrées sont surtout individuelles et presque toutes grâce à des mariages mixtes (étranger(e)/villageois(e)), femmes ou hommes (respectivement 60, 54, 88,).

Il est possible de mieux cerner encore les immigrants, de connaître leur patronymie, leur activité antérieure et adoptée, le motif éventuel de leur arrivée même si le mariage est une raison en soi, ainsi que la durée définitive ou non de leur séjour.

2. Les caractéristiques de l'immigration (Tableaux II, III et IV)

2.1 Les noms de famille d' « entrants » (tableau II)

La majorité des noms de famille des immigrants est issue des proches terroirs et ce, tout au long des trois siècles, bien qu'il y ait une tendance à plus de diversité dans la dernière centaine d'années examinées. Certains patronymes se répètent souvent : Toche (11 citations) Donadey (10), Robion (8), Mandine (7), Pourchier (7), Champoussin (7), Pelissier (6), Graglia/Graille/Graillon (6), Bailon (6), Lions (5), Poesi (5), Giusbert/Guibert (5) etc.....

D'autres moins fréquents, sont tous aussi représentatifs de la contrée : Aillaud, Alziary, Benoit, Blanc, Bres, Ciais, Corporandy, Coste, Dahon/Don, Farraut/d, Fulconis, Ginesy, Léotard, Lautard, Lombard, Loques, Mainard /t, Malet, Manjaud /Menjaud, Murris, Payani, Ramin, Rancurel, Taxil/Tassi, etc.....

Les patronymes d'origine plus lointaine sont rares et ne se présentent qu'une seule fois. Par cette immigration un certain renouvellement génétique est à signaler grâce à ceux qui ont fait souche. Pour chaque siècle (voir tableau IA), le chiffre minimum de ceux-ci est de 47, 39 et 63. Mais ce sang nouveau, faible au demeurant, se dilue encore plus selon le nombre d'enfants engendrés et vivants, et ceux qui, dans ce nombre, se sont perpétués. L'impression qui se dégage est celle d'une faiblesse de l'apport nouveau.

Tableau II

Patronymes masculins et féminins entrants (liste non exhaustive) à Péone du XVIIe au XIXe siècle.

XVII s.		XVIII s.			XIX s.			
Masculins	Féminins	Masculins	Féminins		Masculins	Féminins		
BRES	ARNAUD	CASON	AUDOLY (2)	Bailon (2)	<u>AILLAUD</u>	<u>Graillon</u>	ALZIARY	PICHE
BOUGLION	BAILON (4)	MAINARD	BAUDIN	Boyer	<u>ALEC</u>	Guerin	ASTIER	POESY (2)
<u>CAR</u>	CHAIX	ROCIAS	BEUIL	Guedon	BERANGER	<u>Latil</u>	AUTHEMAN	POLEE
<u>DONADEY</u>	CHAMPOUSSIN	TAXIL (2)	BON	Martin	<u>BLANC</u>	Lieutaud	BARET	RAMBERTI
FILIBERT(3)	DONADEY (3)		CATTALAN	Michel	<u>CHAILAN</u>	Lombard	BENOIT (2)	RANCUREL
GARNIER ?(2)	DURANDI (4)		CIAIS	Murris	<u>DONADEY</u>	Marini	BERNARDY	RAVEL
GRAGLIA	FALCOVIA	<u>Autheman</u>	COSTE	Poesi	<u>HYVOS</u>	<u>Melani</u>	BLAI	RAYBAUD
LAUGIER	GARNIER	Baudouin	COTTIER	Pourchier	<u>LUCARINI</u>	Moas	BLANC	RIBOT
MARTIN ?	GIUSBERT (3)	Cottier	DAVID	Rancurel	MENJAUD	Murris (3)	BONNET	ROUX
<u>PELISSIER</u>	ISOARD	<u>Fulconis (2)</u>	DONADEY (3)	Robion (2)	PIGAGLIA	Payani	BRES	TOCHE (3)
<u>PIGNONI</u>	LEOTARD	Germond (2)	DURANDI	Vidal	POURCHIER	Pourchier (3)	CASTELLI	
<u>RAMBERTI</u>	MANGIAUD	Isnardy	FOURNIER		RAVEL	<u>Robion</u>	CHAI	Ayral
<u>RANCUREL</u>	PELISSIER (4)	<u>Lions (2)</u>	GRAILLE		<u>ROUX</u>	Soldano	CLAPIER	Barthelemy
<u>RAYNAUD</u>	POESI	Pourchier	GUIBERT		<u>TAXIL</u>	Toche (5)	CORPORANDY	Blanqui
	RAMBERTI	Ravel	LIONS (2)			Zare	DAHON	Bottin
	RAMIN		LOQUES		Arbousset		DONADEY	Donadey
	REYNA		MALLET		Bailon		FARAUT	Guerin
Lions	ROBION (3)		MAINART (2)		<u>Bottin</u>	etc.....	FERAUD	Mandine (6)
Poesy	TURINETTA		MICHEL (2)		Brandy		GRAGLIA (2)	Oustre
<u>Robion (2)</u>			PELLISSIER	etc.....	Brun (2)		GRAILLE	Payani
	Chabert		PONS (2)		Carlou		GRAILLON	Pourchier
	Didier		RAMIN (3)		Champoussin (6)		GUIBERT (2)	Rimbaut
	Mandine	etc.....	REPON		Dahon		LAURE	Roatta
	Rancurel		ROCIAS		Don		LOMBARD (2)	Rognan
	Taxil		TOCHE		Fabre		MAINARD	Rolland
	Valabres				Fulconis		MALACHIE	Sigaud
etc.....					Genoyer		MALET (2)	Toche (2)
	etc.....				Ginesy		PAUL	Vezy
					Grac		PAYANI	etc.....

1 Les noms masculins soulignés correspondent aux patronymes déjà signalés dans une précédente étude (immigrants définitifs) (2)

2 les noms en majuscules ont fait souche sur une ou plusieurs générations.

3 les chiffres entre parenthèses signalent le nombre de patronymes identiques et entrants dans un siècle donné.

2.2 Durée de l'installation au village et activité (Tableaux III et IV)

Il est des immigrations passagères et des installations définitives. Sur trois siècles, 191 répondent au premier cas, 253 au second ; le XIXe s., totalise à lui seul plus de la moitié de ces deux totaux confondus avec une majorité écrasante de résidents temporaires : 152 sur 191 ! Cela souligne bien l'ouverture vers l'extérieur qui s'est produite alors que la période 1600/1800 privilégie les installations définitives, témoignage probable d'une préoccupation primordiale : un ancrage définitif dans un lieu donné.

On remarquera dans ce compte, que les femmes sont plus nombreuses que les hommes (266/178). Mais elles ne le sont que pour les entrées définitives (192/61) et non pour les temporaires (74/117). Dans ce deuxième cas de figure, c'est le XIXe s. qui fait la différence. L'influence de la profession agricole est prépondérante tout au long de la période examinée : c'est le mariage qui sert d'introduction à l'activité. Bien que minoritaires, les occupations nouvelles du XIXe s. n'en sont pas moins, ainsi que nous l'avons signalé plus haut, le témoignage d'une ouverture due à la pression de l'extérieur : plus forte emprise de l'Etat, dégradation de la démographie, abandon des références religieuses qui entraînent entre autre, une baisse des vocations sacerdotales, quelque peu dévalorisées, et, par là, l'introduction de prêtres venant de l'extérieur³, exploitation d'une petite mine de plomb amenant des ouvriers.

On voit donc arriver à Péone, au XIXe s., toute une série de personnes n'ayant aucun lien avec les activités antérieures et qui coexistent avec le fond agro-pastoral : fonctionnaires, travailleurs non agricoles, religieux, commerçants et artisans souvent temporaires.

Les instituteurs et institutrices ne restent pas indéfiniment : pas moins de 14 ont été décelés en 40 ans, et ce chiffre ne doit pas être complet⁴. Ils sont souvent de proche origine (Toche Jean-Pierre de Guillaumes), ou parfois plus lointaine (Sigaud) apparemment des Alpes Maritimes (zones sud)). Quatre de ces enseignants épousent des Péoniennes, mais un seul, semble t-il, Hyvos Amédée, a une postérité immédiate qui reste au village. Les nécessités de la carrière et le désir de rapprochement du lieu d'origine, éloignent les autres. Même panorama quasiment pour les prêtres à partir du deuxième tiers du XIXe s. : 17 dénombrés, mais peut être d'avantage³. Il se succèdent parfois à une cadence rapide après 1860, contrairement aux usages antérieurs : 1861 Fabre Joseph ; 1863 Ginesy Lucien ; 1871 Millo Joseph, et Toselli X ; 1872 Ferrery Scipion ; 1874 Esmengeaud François etc..... Cette abondance peut laisser supposer leur présence simultanée, comme il était d'usage avant la Révolution qui comptait parfois au moins deux religieux : un curé, « un secondaire ». S'il en est qui ont une origine proche (Fulconis, Lombard, Ginesy, Murrin), par leur nom tout au moins, il n'y a plus un seul patronyme péonien³ !

La découverte d'une mine de plomb au quartier de Saint-Pierre d'Eau blanche a provoqué la venue d'ouvriers⁵. Chose notable, et cela reste à vérifier plus méticuleusement s'il y a possibilité, il n'apparaît pas que la population du village ait participé régulièrement à l'extraction. De la sorte, cette activité se signale comme une surimposition, une excroissance précaire, qui n'a pas provoqué d'intérêt pour ce travail, celui de la terre étant primordial. Par contre ces mouvements de population du XIXe s. sont à l'origine de lieux d'accueil à Péone : les recensements signalent alors l'existence de un ou deux bars et hôtels -activités jumelées- probablement forts modestes, et la présence de « maisons » louées à des étrangers.

³ Les archives diocésaines de Nice et de Digne n'ont pas été consultées mais les recensements du XIXe s. paraissent éloquent à ce sujet.

⁴ L'éducation nationale a peut être conservé des archives que nous n'avons pas essayé de consulter.

⁵ Les résidus matériels de cette exploitation sont toujours visibles le long de la piste qui mène au lieu dit de Saint Pierre (quartier d'Eau Blanche).

Il n'est cependant pas exclu que, lors de la morte saison agricole, c'est-à-dire automne-hiver, des emplois temporaires tenus par des Péoniens aient pu exister à la mine. Il ne nous est pas possible, pour l'instant, d'apporter une indication quelconque à ce sujet, aucun recensement n'en faisant mention, ni même un autre document consulté.

Cette exploitation minière est dirigée par Aillaud Balthazar qualifié alternativement de « comptable », de « surveillant », de « contremaître », originaire de Guillaumes. Il est probable qu'il soit tout cela à la fois. Il a fait souche à Péone. Les autres, les ouvriers, sont français ou italiens. Parmi ceux-ci, un seul, Ernest Lucarini, venu de Chivasso, a épousé une Péonienne et fondé une famille toujours représentée de nos jours au village. Les autres sont repartis, au gré des aléas de l'exploitation de la mine ou de leur propre mouvement. Il convient aussi de noter le séjour à Péone d'un Cowling Thomas, anglo-saxon selon toute apparence, qualifié au recensement de 1861 de « directeur » de la mine. Les fonds d'investissement de celle-ci auraient ils une origine insulaire ?

Les activités décrites ci-dessus n'ont apporté respectivement que 44 (ecclésiastiques et enseignants) et 31 (ouvriers, employés, artisans, commerçants) immigrants pour les trois siècles avec une prépondérance écrasante du XIXe s. (63 entrées sur 75). Tout cela fait petite figure, mais paraît normal. Les besoins et les ressources du village sont limitées ; les places sont occupées déjà par les natifs : moulins, fours, commerces du sel et de la viande, avant le développement des échanges, maréchalerie, tailleur(s), menuisier(s), maçon(s), cordonnier(s), charpentier(s), tisserand(s) etc⁶. Ces activités se superposent d'ailleurs chez tous ceux-ci, avec la vivrière, qui est l'essentielle : l'agriculture et l'élevage. Elles apportent seulement, et pour la plupart, une source de revenus supplémentaires qui est la bienvenue. Et, tant que les offices existaient encore, pas de notaire, de chirurgien, voire d'ecclésiastique qui ne soient du cru⁷.

Quel « créneau » trouver dans un pays aux ressources modestes, auprès d'une population habituée depuis toujours à l'autosuffisance ? Malgré cela une poignée d'hommes, poussés sans doute par une impérieuse nécessité, est venue s'installer à Péone. Nous en trouvons trois au XVIIIe s., 8 au XIXe s. Parmi ceux-ci on trouve Brandy Vincent « apparu en 1838 » et Mélandi Joseph (cité dès 1863). Tous deux étaient mariés et sont restés définitivement au village. Celui-ci était maréchal-ferrant (plus de vocation à Péone ?), celui-là chaudronnier et cafetier (selon les recensements). Le deuxième venait d'Isola, le premier était napolitain.

Vient ensuite un groupe disparate qui n'a d'autre point commun que celui de la non-activité en raison de l'âge des personnes qui le compose. Ils sont à la fin ou au début de leur vie. D'abord, les « retraités » et « rentiers » (4 seulement) ce qui situe l'attrait du village et le degré très relatif de richesse de l'ensemble des populations du haut pays ; puis, les parents et descendants des gens de Péone, revenus temporairement pour des causes diverses (santé, garde des enfants, accueil de secours) : les familles proches ou lointaines n'oublient pas parfois les

⁶ D'une manière générale cette affirmation est valable. Cependant, elle serait à nuancer à diverses reprises pour ce qui concerne les artisans, « les mastri ». En effet il se pourrait que plusieurs patronymes nouveaux, et la plus part temporaires, appartenait à des maîtres artisans. Cela voudrait dire que, à certains moments, des immigrants ont jugé opportun de venir s'installer à Péone : pénurie temporaire d'un « spécialiste » dans la communauté ? Demande plus forte pour un métier déterminé ? Ou simplement mariage avec une péonienne sans que celle-ci parte pour la patrie de son mari en raison du fait que celui-ci était artisan, donc susceptible d'apporter un certain apport pécuniaire supplémentaire ? Mélange de ces raisons ? Le seul exemple décelé à ce sujet et celui de la famille Péliissier (début XVIIe s.) mais les patronymes suivants, à la même date, pourraient obéir à ce critère : Ramberti, Donadey, et Ribotto. Il faudra ensuite attendre le XIXe s. pour retrouver un contexte identique d'introduction d'artisans. Mais il convient toutefois de remettre les choses en place : tout artisan du village, autochtone ou non, était aussi un propriétaire terrien de par lui-même par ses acquêts éventuels ou par son épouse. Il en était d'ailleurs de même pour les notaires, chirurgiens, voire les ecclésiastiques. Cela veut dire que, quelle que soit l'activité, la terre, son travail et son relatif rapport, est à la base de la vie du village : tous les cadastres d'avant la révolution en témoignent.

⁷ De 1620 aux alentours de 1820, date à laquelle le dernier office notarial disparaît de Péone par la force des dispositions extérieures, tous les notaires, avocats ou chirurgiens/médecins exerçant au village sont issus de celui-ci. La centralisation sur Guillaumes, promue chef-lieu de canton à la Révolution et sous l'Empire, est un effet de la réorganisation de l'Etat visant une plus grande centralisation. La royauté Sarde après 1815 ne paraît pas être revenue sur ces réformes au XIXe s.

leurs ; ensuite, les enfants de l'Assistance publique, apparus dans la deuxième moitié du XIXe s., et dont le nombre va croissant. Ces derniers, tous très jeunes, représentent une sources de revenus complémentaires, pour les ménages agricoles, ce qui n'exclut pas les liens affectifs. Certains d'entre eux, arrivés à l'âge adulte, en restant au village, ont contribué à maintenir au XXe s. une démographie défaillante. Ce groupe représente 58 individus : il se caractérise par sa dépendance quasi complète du milieu dans lequel il se trouve et, très souvent, par sa présence temporaire. Il est absent au XVIIIe s. et peu nombreux au XVIIIe s. Le XIXe s. n'a pas apporté d'immigrants définitifs autres que ceux attachés à l'agriculture, encore et toujours.

La dernière activité mineure est celle des occupations non décelées, au nombre de 27. Elle paraît recouvrir des vocations non explicites (domestiques ? serviteurs ?). Si tel était le cas elle ressortirait plutôt du travail agricole, déjà dominant, et augmenterait encore le chiffre des immigrants de la terre.

L'ensemble des populations décrites ci-dessus, s'élève, en trois cents années, à 156 personnes, c'est-à-dire un tiers des entrants. Tous les autres arrivants se consacrent à l'agriculture, qu'ils soient exploitants par alliance (233), ou domestiques (51).

Même au XIXe s., cette prépondérance est bien marquée. Sont regroupés dans cette catégorie, outre les éléments masculins extérieurs et mariés à Péone avec une autochtone se consacrant au travail de la terre, tous ceux qui ont un rapport étroit avec celle-ci, c'est-à-dire, en premier lieu, les épouses « étrangères », parties prenantes dans l'économie du foyer où elles sont intégrées, mais aussi les « domestiques » et « serviteurs » (recensement dixit) apparus en nombre au XIXe s., alors que les deux siècles précédents étaient plus ou moins muets à ce sujet, d'après les documents à notre disposition. En fait, il est probable qu'ils n'existaient pratiquement pas avant la Révolution.

L'entraide familiale, l'abondance des bras due au nombre des naissances, l'absence de liquidités, même chez les plus aisés, l'agrandissement marqué des propriétés individuelles au XIXe s.⁸, l'enrichissement « relatif » de certaines familles après la Révolution par l'ouverture à des échanges plus larges sont probablement les raisons qui postulaient à la fois l'absence antérieure de « serviteurs » et leur présence survenue dans les cent dernières années étudiées.

Ainsi il y a création, jusque dans ce milieu reculé, d'une catégorie qu'on nommerait aujourd'hui « ouvriers agricoles » marquant les changements post-révolutionnaires : une strate supplémentaire tirée vers le bas se développe bien que certaines « servantes » aient trouvé un époux à Péone, promotions fortuites mais sans doute appréciées par les intéressées. Tel est le cas, au hasard, d'une Claire Malachie, originaire de Grasse, qui épouse Eugène Bellieud cultivateur. Il s'agit d'un exemple exceptionnel tout de même car ces domestiques sont, pour la plupart, originaires de villages aux alentours. Mais qu'ils soient de sexe féminin ou masculin ils n'effectuent habituellement qu'un séjour temporaire, pouvant pourtant durer plusieurs années.

Quant aux épouses extérieures à Péone, qu'elles soient servantes, cas rare, ou venues directement de leur milieu familial, elles sont dites, sur les documents et à l'occasion, se dévouer « alli affari di casa ». Mais, comme il nous a été donné de constater il y a un demi siècle, et a fortiori aux générations antérieures, elles sont également présentes aux travaux des champs et au gardiennage des bêtes, et, bien sur, élèvent aussi leurs enfants. En cela, elles ne diffèrent en rien des Péoniennes mariées sur place. Ainsi, leur existence est lourde d'occupations incessantes, où les temps de loisir, dans la bonne saison, sont rares.

Malgré les perspectives qui devaient leur être connues, ces « arrivantes » par le mariage intercommunautaire ont été la majorité des immigrants (plus de la moitié). Et ces venues sont, elles, définitives : nous n'avons trouvé aucun exemple de départ à ce sujet, sauf par remariage d'une veuve, de toute façon sur place et à de rarissimes occasions.

Comment pouvait-on trouver un conjoint en dehors du village ? Cinq possibilités paraissent balayer ces rencontres d'élection, qui sont, de toutes manières minimales par rapport au nombre des mariages à Péone : les foires, les fêtes votives ou religieuses, les pèlerinages, le

⁸ Affirmation qu'il n'est pas possible d'étayer en cet essai, car le thème demanderait une démonstration trop étendue.

métier temporaire hors du village dont la transhumance fournit la plus grande part, les relations de la famille hors de la communauté.

Les trois premières étaient quelque peu dues au hasard mais pouvaient permettre de lier des liens à posteriori, par de nouvelles rencontres d'intérêts et de sympathie, aboutissant à une union. La quatrième, bien traditionnelle à Péone pour des travaux saisonniers (départs au Piémont et en Provence) -quelquefois d'ailleurs définitifs-, avec, dans les deux cas, des séjours longs hors du village, pouvaient ouvrir des perspectives matrimoniales. La dernière possibilité suppose des rapports anciens, des mariages familiaux en ligne directe collatérale aux générations antérieures et aussi une recherche volontaire, dans les familles aisées, d'une union pécuniairement favorable, non trouvée sur place, pour les deux parties.

Nous avons pu fortuitement constater, dans ce dernier cas, que, dans l'ascendante au premier degré des époux ou épouses étrangers entrants, la mère était parfois péonienne et donc expatriée⁹. Il est probable que, poussées au deuxième ou troisième degré, ces recherches mettraient à jour des attaches communes supplémentaires. Il faut bien constater que certains de ces immigrants rapportaient du sang péonien au terroir péonien.

Cette manière de pénétrer dans le village avantage l'apport féminin (180) au détriment du masculin (37) et c'est cette supériorité en nombre qui fait, toutes strates confondues, la différence entre les sexes.

Faut-il considérer qu'il s'agit d'un cas particulier, propre au village, ou bien une tendance générale du nord du Comté de Nice ! Il n'est guère possible d'y répondre, bien que nous estimions, pour des raisons développées plus loin, que l'élément féminin devait être l'apport majoritaire d'immigration dans tous les villages de la zone. En fait, c'est la pression plus ou moins grande de l'extérieur, alliée aux possibilités d'accueil de l'un et l'autre sexe qui régulent automatiquement ces flux, en plus ou en moins, tout en laissant sur place, de part et d'autre, le lot habituel des célibataires hommes ou femmes.

Toutefois, dans une perspective uniquement communale, nous avons constaté, immigrants temporaires ou définitifs confondus, 18 hommes et 12 femmes venant de contrées plus éloignées que le haut pays. Soit 50 % de la population masculine entrante et 6 à 7 % de la population féminine, tous siècles confondus. Cette disproportion est une indication : l'homme vient de plus loin, la femme ne dépasse guère les localités voisines. Pour s'en tenir à la vocation agricole, ceux qui s'installent définitivement, la plupart formés techniquement, trouvent sur place des manières de travail analogues à celles qu'ils ont quittées¹⁰. Les établissements se font souvent progressivement, car il arrive que les parents de l'immigrant aient déjà des attaches à Péone. Par exemple, les premiers du nom au village, au XVIIe s., Rancurel et Bres, possédaient de la famille dans la communauté, plus ou moins éloignée, (cousins germains, oncles, tantes.) Toujours au XVIIe s. d'autres sont attirés par un prêtre nommé à Péone, frère ou oncle des pénétrants. C'est le cas de Georges Pignoni et de Henri Fillibert, tous deux de Massoins. Ils se marient à Péone avec l'appui de leurs parents, influents en raison de leur sacerdoce. On note également, toujours au XVIIe s., une installation par proximité d'une famille Pellissier de Beuil, qui possédait déjà auparavant des terres au Quartier et qui va étendre son emprise jusqu'aux Amignons (deux lieux-dits de Péone).

Au XVIIIe s., le cas du voisinage se renouvelle avec la famille Taxil, d'ailleurs apparentée à des Péoniens, tandis qu'au XIXe s. un Menjaud de Guillaumes fait de même. Par contre l'arrivée d'un Chaillan, d'un Alec et d'un Roux, après 1850, respectivement de Blieux (Alpes-de-Haute-Provence), d'Isola et de La Croix, souligne des origines plus lointaines. L'introduction

⁹ Exemples entre autres : Marie Claire Mainard de Beuil, épouse de Jean Bellieud (an 9) a comme mère une Catherine Bellieud de Péone ; Marie Catherine Pons, de Guillaumes, femme de Jean Rancurel (XVIIIe s.) est la fille de Marie Belleudi de Péone.

¹⁰ Deux exceptions apparaissent au XVIIe s. : celle de Pierre (I) Cart (noté à Péone dès 1641) venant de Saint-Tropez marié à Péone, lignée encore existante et peut être berger ; celle d'Honoré Raynaud, marchand, de Saint Paul (Alpes de Haute Provence) qui se marie également à Péone et s'y installe. Et encore, pour ce dernier, la vie montagnarde devait lui être connue. Quoiqu'il en soit tous deux deviennent des agriculteurs.

d'une famille d'agriculteurs déjà composée (mari, femme, enfants) n'a existé apparemment qu'au XIXe s. : il s'agit des Blancs « de Varage » (Vallée de la Tinée, commune de Roure), d'abord fermiers, puis propriétaires dans les hauts de Péone (Quartier). Tous ces exemples ne sont pas exhaustifs.

L'origine dans l'ensemble plus lointaine des hommes témoigne d'une plus grande facilité de déplacement que les femmes. Mais cette aisance de mouvements s'arrête au seuil du lieu de l'installation définitive. L'immigrant masculin qui entre par un mariage à Péone a du mal à s'imposer quels que soient son mode d'arrivée et son état antérieur. Il ne peut compter que sur lui-même et peut-être un peu sur la famille de son épouse. Il a peu de terres (dot de son épouse) et l'argent qu'il a réalisé chez lui se convertit probablement en achat de terrains¹¹ car, s'il est parti, c'est sans doute par ce qu'il était peu nanti.

Il n'a pas de parent de sang, et probablement peu de connaissances solides à Péone. Il débute ainsi sans richesse foncière, sans appuis de voisinage et avec un déficit d'amitiés masculines.

Il a tout à prouver : ses capacités de labeur et son savoir-faire, sa sociabilité, sa souplesse dans les rapports avec les voisins, sa patience pour endurer le temps de probation que lui accorde la population autochtone au mieux curieuse, au pire hostile, en passant par l'indifférence ou la méfiance. Il lui sera demandé un maximum de bonne volonté et exigé un minimum d'erreurs de comportement selon les critères du pays. Il devra donc s'imposer par son caractère et être servi par la chance. Après ces débuts laborieux et d'humilité de surface, s'il fait souche, il lui restera à espérer que ses enfants seront considérés comme un peu plus intégrés que lui.

Cette vision pessimiste, qui semble être une vue partisane, est pourtant ce qui a été et est observé dans les sociétés rurales. Elle peut être étayée par deux indices : d'une part, le peu d'immigrés masculins de profession agricole qui a été souligné plus haut ; d'autre part, parmi ceux-ci le peu qui se soient maintenus au-delà de la première génération. Seules, quatre familles nouvelles de ce type se sont perpétuées durablement en trois siècles : ils ont nom, Rancurel, Bres, Car et Taxil (observation s'arrêtant à l'orée du XXe s.) Trois sur quatre sont de proximité ; le patronyme Car (Icart à l'origine) est provençal. Les autres pénétrants ont disparu soit par extinction masculine soit par émigration. Ce manque d'épanouissement dans la durée témoigne bien du rejet instinctif des « étrangers » venus partager la même existence qu'on peut observer dans toute société fermée.

La femme, elle, de par les coutumes de l'époque, n'a pas la même liberté d'agir dans les faits. Dans son village et non mariée, elle s'agrège souvent à sa famille comme tante ou sœur et s'adapte à ce foyer. Même seule et souvent misérable elle mène une existence laborieuse mais elle est reconnue par tous, étant du « pays ».

Si elle s'expatrie pour une quelconque raison, deux voies s'ouvrent à elle : le mariage, méthode ancestrale et sécuritaire, ou la domesticité de plus en plus observée au fur et à mesure que l'on se rapproche de notre époque et qui est un établissement plus précaire. Mais, dans les deux cas, la famille d'accueil l'incorpore à sa vie propre. A Péone, nous n'avons relevé la venue d'aucune femme étrangère à la communauté s'installant comme personne indépendante, et ce, durant les trois siècles considérés. Il s'agit bien à ce propos, si cela avait été, d'une manière d'être qui aurait été plus inconcevable qu'inconvenante.

¹¹ L'épouse, grosse héritière s'il s'agit d'un enfant unique, échappe à l'immigrant car elle trouve toujours à se marier sur place. Le pénétrant doit se contenter -si on peut s'exprimer ainsi en ce qui concerne les biens matériels- d'une fille issue d'une famille plus ou moins nombreuse, donc dotée plus médiocrement. L'expérience tirée de la consultation des testaments ou des contrats de mariage, issus de l'insinuation Sarde, paraît peu favorable à l'octroi de terre aux filles, bien que cela ait existé. Plus habituellement les futures épouses ont un pécule payable souvent en plusieurs fois, parfois sur un certain nombre d'années, par les membres de la proche famille : père et mère et, s'ils ont disparu frères ou oncles. Il est peu rare que des quittances de dot aient été données quinze années ou plus après les épousailles ! C'est dire aussi, en filigrane, les difficultés des familles pour avoir des liquidités permettant de solder la dot. A fortiori, l'époux étranger aura d'autant plus de difficulté pour « arrondir » ses possessions déjà peu importantes au départ.

Ainsi introduite son assise est bien établie, si son indépendance matérielle est quasi nulle soit du fait de sa condition de servante, soit à cause de l'autorité maritale théorique. Elle se trouve absorbée dans une entité familiale ou préexistante si cette cellule est de type « élargie » (grands-parents, père, oncle(s), tante(s), frère et sœur coëxistant au même foyer, ou, au contraire, créée par son mariage etc...). Elle a parfois du « répondant » si elle est l'épouse : sa dot, des espérances foncières monnayables de son pays d'origine. Par ailleurs, si mariage il y a et attirance réciproque probable ou non, nul doute quand même que cet apport ait été examiné avec soin, accepté ou repoussé par les familles réciproques avant la conclusion définitive et irrévocable. Car, de plus, elle est désormais la femme du chef de famille (ou qui le deviendra) et aussi de sa lignée à venir. C'est pour cela qu'elle est, si possible, choisie pour des avantages matériels multiples, ce qui ne chasse pas pour autant les autres sentiments : proximité de terres, santé, solidité au travail, bonne ménagèreetc. Ces diverses raisons font que, faute de pouvoir trouver sur place, certaines familles mieux nanties vont chercher parfois ailleurs une épouse pour leurs fils, de situation équivalente. Ce n'est pas toujours le cas, bien sur, mais on voit surgir et se renouveler une catégorie plus possédante ou de plus grande notoriété. Cette réalité est cependant mouvante et rares sont les familles qui maintiennent une situation prééminente sur plusieurs générations. Si tel est le cas, la dot de l'épouse est un appui de poids. C'est ainsi que Barralis André, médecin, épouse au XVIIe s., Anne Loques, fille de Jean-Baptiste notaire à Puget Rostang ; Jean Damase Guérin, fils de Jean, marchand et « signor », a pour conjointe Anne Françoise Audoly du Moyen Var (Malaussène ?) dont un frère est prêtre ce qui peut laisser augurer, tant par ce sacerdoce que par le nombre de notables fournis par cette famille dans le Comté, une situation aisée ; Pierre Jules Clary, petit-fils de Jules, notaire à Péone, et fils de Jules « bourgeois » au même lieu se marie au XVIIIe s. avec Séraphie Durandi, d'une famille distinguée de Guillaumes ; à la fin du XVIIe s., la famille Bellieud/y descendante d'Antoine « capitano » et de Pierre « mastro » son frère, noue des liens croisés avec des Bailon de Beuil, enfants d'André, lui-même notaire. Anne Marie, sa fille, est mariée à Jacques Belleudi/y tandis que son frère Jacques Bailon s'unit à Marie Belleudi/y sœur de Jacques¹².

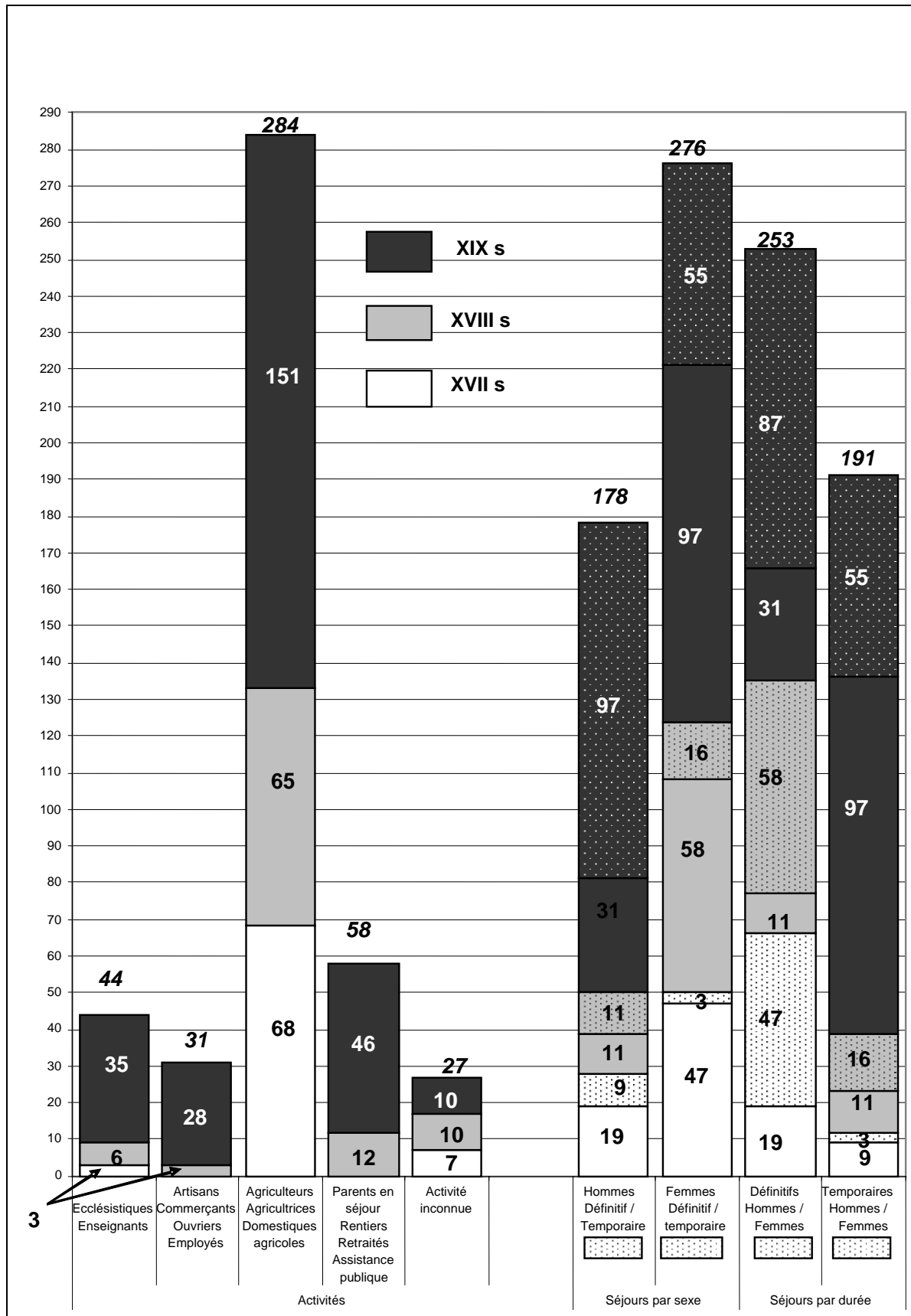
¹² Nous sommes conscient de la schématisation de l'exposé qui voudrait synthétiser un ensemble aux aspects forts divers avec des situations à caractères multiples. Nous ne pouvons qu'essayer de déduire une réalité mouvante grâce à des éléments parfois convergents puisés dans les archives. Nous n'échappons pas à quelques vues intuitives dans la mesure où la vie rurale typique de la première moitié du XXe s. n'a pas complètement échappé à nos jeunes souvenirs et surtout aux relations à bâtons rompus des anciens de l'époque, parents ou non. Mais cette société reflétait elle encore un peu l'état d'esprit des vieilles générations ou bien les coutumes avaient elles déjà fortement évolué ? Cette vie familiale et villageoise, qu'on pressent pleine de règles établies, dont on devine la complexité dans les textes, dévoile de loin en loin certains de ses aspects mais se caractérise par de nombreuses facettes, imprévues pour notre époque, avec quelques dénominateurs communs, dont un principal : la vie agricole et pastorale, permettant tout simplement de vivre. Le caractère souvent âpre, calculateur, mesquin à force de minutie, le souci de transmettre à chacun ce qui lui est dû selon des critères tirés des mœurs collectives et personnelles, tout ce qui se dégage de la lecture des héritages, des partages, des divisions, des testaments et des mariages prouvent le souci de chacun d'assurer sa subsistance même très médiocre.

Tableau III

Les activités des immigrants à Péone : caractère temporaire ou définitif

Activités	XVIIe s.				XVIIIe s.				XIXe s.				Total général				Total	
	Définitifs		Temporaires		Définitifs		Temporaires		Définitifs		Temporaires		Définitifs		Temporaires			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Ecclésiastiques	2		1		4		2				19		6		22		28	
Enseignants									2		10	4	2		10	4	16	
Ouvriers / Employés									1		19		1		19		20	
Artisans / Commerçants							3		5		3		5		6		11	
Agriculteurs / Agricultrices	16	46	3	3	6	54			15	80	4	6	37	180	7	9	233	
Domestiques / Journaliers						3		2	4	3	21	18	4	6	21	20	51	
Parenté / Assistance								11	2	3	12	26	2	3	12	37	54	
Rentiers / retraités						1			2		1		2	1	1		4	
Activité inconnue	1	1	5		1		6	3			1	8	1	2	2	19	4	27
Totaux	19	47	9	3	11	58	11	16	31	87	97	55	61	192	117	74	444	
Hommes / Femmes	28		<u>50</u>		22		<u>74</u>		128		<u>142</u>		178		<u>266</u>			
Définitifs / temporaires	66		12		69		27		118		152		253		191			

Activités et séjours des immigrants de Péone (nombre de 1600 à 1900)



La primauté du secteur agricole et, dans celui-ci, l'importance des entrées féminines étrangères est une constante des trois siècles considérés. La présence masculine immigrante est de durée plus temporaire, 17 pénétrants de ce type contre 61 définitifs dans ce même laps de temps. Au XVIIIe et au XIXe s., dans cet ordre d'idée, l'immigration masculine s'équilibre entre les durées limitées et les installations fixes. Mais au XIXe s. la circulation précaire des hommes s'accroît, signe du changement souligné plus haut et perceptible même dans un village isolé.

Origine des immigrants

(Tableaux V à IX)

Trois considérations influent sur l'origine des pénétrants.

-Les difficultés de circulation propres au milieu physique dans lequel est situé le village, hors de toute voie de communication importante.

-La supériorité de l'agro-pastoralisme qui permet une infiltration féminine relative, mais bien supérieure à l'apport masculin, et ce, par mariage essentiellement.

-L'absence d'autres activités pouvant contrebalancer le travail de la terre.

Par ailleurs, et parallèlement, les entrées très peu nombreuses durant 250 ans résultent aussi de la présence d'une population dense¹³ et qui se renouvelle, verrouillant ainsi tout apport nouveau d'envergure.

Il n'est pas étonnant que cet ensemble de faits ait surtout favorisé l'immigration de voisinage (voir tableaux sus indiqués).¹⁴

Un premier cercle de proximité accueille Beuil et Guillaumes (185 immigrants en 3 siècles, plus de 41 % de l'ensemble) : les relations de voisinage, les rencontres festives et foraines, les pèlerinages ont favorisé cette tendance. On constate que Guillaumes, bourg français jusqu'en 1760, ne le cède en rien à Beuil : l'obstacle des frontières ne semblait pas exister. Aucun fléchissement de l'apport n'est constaté durant trois siècles pour ces localités.

Une deuxième zone concentrique, au-delà de la première, englobe le Val d'Entraunes, le Var moyen et la vallée de la Tinée (133 entrant, soit plus de 29 %). L'immigration gonfle au XIXe s., sauf pour le moyen Var qui participe toujours en nombre de façon égale : Massoins, Puget Rostang, La Croix, Auvare ont sans cesse entretenus des relations faibles en nombre, mais continues¹⁵

La vallée de la Tinée a un apport plus important dans sa partie nord que dans celle du sud tournée sans doute vers la Vésubie, le Var moyen et inférieur. Une autre indication explique la prépondérance de la haute Tinée : Il s'agit de la route de Péone au Piémont, fréquentée par les villageois pour un pèlerinage célèbre à Sainte-Anne de Vinadio et aussi emprunté par les migrants temporaires ou définitifs allant se placer à Turin ou dans les bourgades du Piémont : en cours de

¹³ Environ 20 habitants au km² durant la majeure partie de l'époque étudiée, chiffre souvent deux fois et plus supérieur aux communautés voisines.

¹⁴ Des regroupements ont été opérés pour les zones les plus rapprochées,

1^{er} cercle - A : Guillaumes et villages proches : Sauze et Daluis

- B : Beuil

2^{eme} cercle - C : Val d'Entraunes

- D : Vallée de la Tinée : de sa confluence avec le Var jusqu'au col de Restefond y compris le Val de Blore

- E : Var moyen : de sa confluence avec la Tinée jusqu'à Puget-Théniers y compris les villages du versant sud du Dôme du Barrot.

- F : reste du comté de Nice (rive gauche du var)

- G : Provence (y compris rive droite du Var)

- H : France, Provence non comprise

- I : Italie : Piémont pour la plus grande partie

- J : étranger sauf Italie ainsi que les origines inconnues

¹⁵ Il s'agit en fait d'une voie de passage du moyen pays vers Beuil et Péone par le Dôme du Barrot.

chemin, des rapports pouvaient donc se nouer. Par contre, le Val d'Entraunes est un peu en retrait, peut-être faute d'occasions de contacts (sauf les foires Guillaumoises) et aussi par ses relations par le Col des Champs et celui de la Cayolle avec la vallée du Verdon et celle de l'Ubaye.

Les bourgades des vallées, Saint Sauveur, Puget-Théniers, Touët, Villars-sur-Var, n'ont fourni aucun immigrant.

La troisième sphère, encore plus éloignée et plus vaste (reste du Comté, Piémont, Provence), regroupe 73 personnes (plus de 16%). Il y a dans ce groupe un fait éclairant : le « reste du Comté » ne fait son apparition qu'au XIX^e siècle et les deux vallées de la Vésubie et de la Roya n'ont jamais donné un seul immigrant à Péone, même en ce dernier siècle. De la Colmiane aux gorges de la Mescla, en passant par la dorsale du Brec d'Utelle il y a une limite jamais franchie. Les débouchés de la population y habitant étaient ailleurs : la côte, le Piémont, probablement.

La capitale niçoise n'avait d'autre lien avec Péone que celui de l'administratif, de gouvernant à gouverné durant ces trois cents années. Les relations semblent s'être limitées au minimum imposé par l'Etat : taxes, redevances annuelles, achats de l'indispensable sel, rares affaires juridiques, application des décisions centrales, service de la milice¹⁶... etc, mais pas un échange de population : Péone, vis-à-vis de Nice, vit à ce sujet en vase clos, même pour ce qui concerne l'émigration, qui n'est certes pas nulle, mais qui n'atteint pas, et de loin, celle concernant le Piémont ou la Provence ; mais ceci est un aspect hors du sujet actuel. Cette coupure que nous signalons était-elle le fait de toutes les communautés du Haut Pays ? (voir annexe 2).

En contraste et malgré une distance quasi équivalente, parfois même plus grande, de tout temps, des relations ont existé avec le Piémont et la Provence, (Pays d'outre-monts pour le premier, pays étranger pour l'autre) : elles ont été plus faibles à l'ouest qu'à l'est. Ce sont elles les véritables ouvertures du village vers l'extérieur : activités pastorales pour la Provence -ô combien ancienne¹⁷- qui se perpétuent, activités marchandes et artisanales vers le Piémont. Si ces mouvements ont plutôt généré une émigration, la situation s'est de temps en temps inversée.

Les tableaux IV à IX permettent de définir, assez prétentieusement la sphère d'attraction de Péone dans ces temps, chaque village ayant d'ailleurs la sienne. Cette zone est bâtie surtout du fait de rencontres proches ou éloignées mais toujours sur les chemins habituels des échanges de tous genres en marchandises et en hommes et pour lesquels l'apport féminin a été très fort. Il ne faut cependant pas exclure la part du hasard, de la nécessité, du goût et la perspective d'un havre modeste.

Pour ce qui concerne Péone, l'attraction constatée est, au plus large celle-ci : à l'est le Piémont, à l'ouest le Rhône, au sud la Méditerranée, au nord les grands cols des Alpes du sud, Bonnette, Cayolle, Allos. Elle va se densifiant de la périphérie au centre.

La France n'a pas joué de rôle dans cette immigration : 9 entrants en tout, dont 8 pour le seul XIX^e siècle, ce qui paraît normal dans le contexte.

La population, très homogène eu égard à la lente évolution des patronymes au cours des siècles antérieurs, n'est pas plus entamée en 1600 qu'en 1900. Son renouvellement est partiel, local, tout au plus régional. Il se fait à partir de substrats cantonnés dans sa plus grande extension entre le bas Rhône et le Po supérieur sans dépasser au nord la ligne Castellane Barcelonnette. Si on prend en compte le faible pourcentage des immigrants, leurs origines voisines, et, rapporté à la population totale (voir plus loin), le nombre encore moins important de ceux qui ont fait souche, en ajoutant le fait que, dans bien des cas, les pénétrants avaient déjà du sang péonien, on est bien obligé de convenir, à priori, qu'à l'orée du XX^e siècle on trouvait à Péone une communauté aux caractéristiques génétiques similaires.

Cette endogamie de fait, engendrait probablement une consanguinité qui serait à évaluer. Quelques chiffres confortant cette tendance sont exposés ci-après avec d'autres considérations.

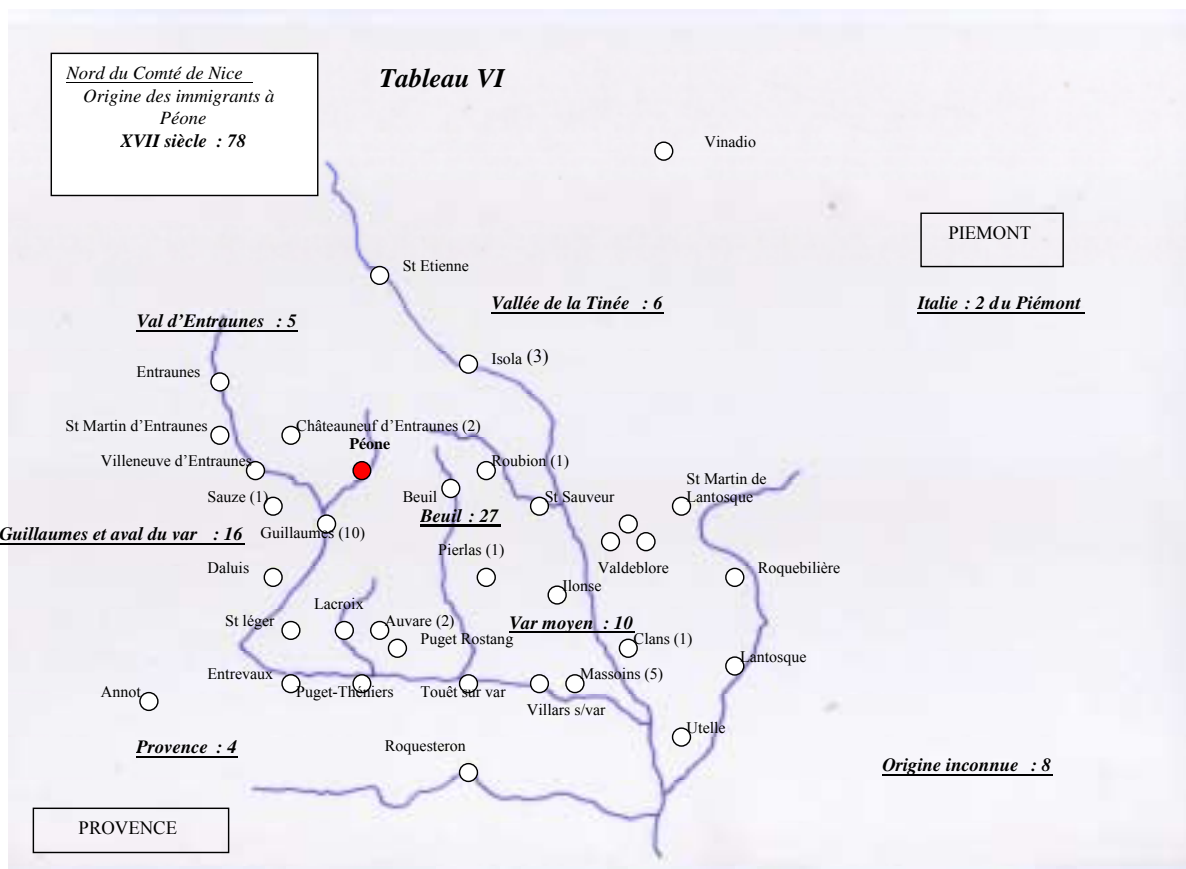
¹⁶ A contrario, un acte notarié, effectué à Péone le 13 octobre 1528 entre deux Bonifacy « de Nice » fait apparaître brusquement et une seule fois l'existence d'une personne de la côte. Comme l'un des deux est appelé « capitano » et que la date se rapproche de la chute des Comtes de Beuil (1621), il se pourrait qu'il s'agisse d'un « surveillant » de la population, de passage ou en résidence très temporaire, envoyé par la Cour savoisienne pour surveiller cette population qui faisait partie du domaine des Grimaldi.

¹⁷ Non pas ancienne, mais antique. La transhumance est bien attestée entre les Alpes et les zones plus basses de l'Ouest sous l'antiquité.

Tableau V

Origine des immigrants par siècles

Lieux d'origine	XVIIe s.	XVIIIe s.	XIXe s.	Total
Guillaumes et aval	16	26	52	94
Beuil	27	23	41	91
Val d'Entraunes	5	5	27	37
Vallée de la Tinée	6	20	44	70
Moyen Var	10	8	8	26
Provence	4	7	18	29
Bas Comté	0	0	27	27
Piémont	2	2	13	17
France	0	1	8	9
Lieux inconnus / étrangers	8	4	32	44
Totaux	78	96	270	444



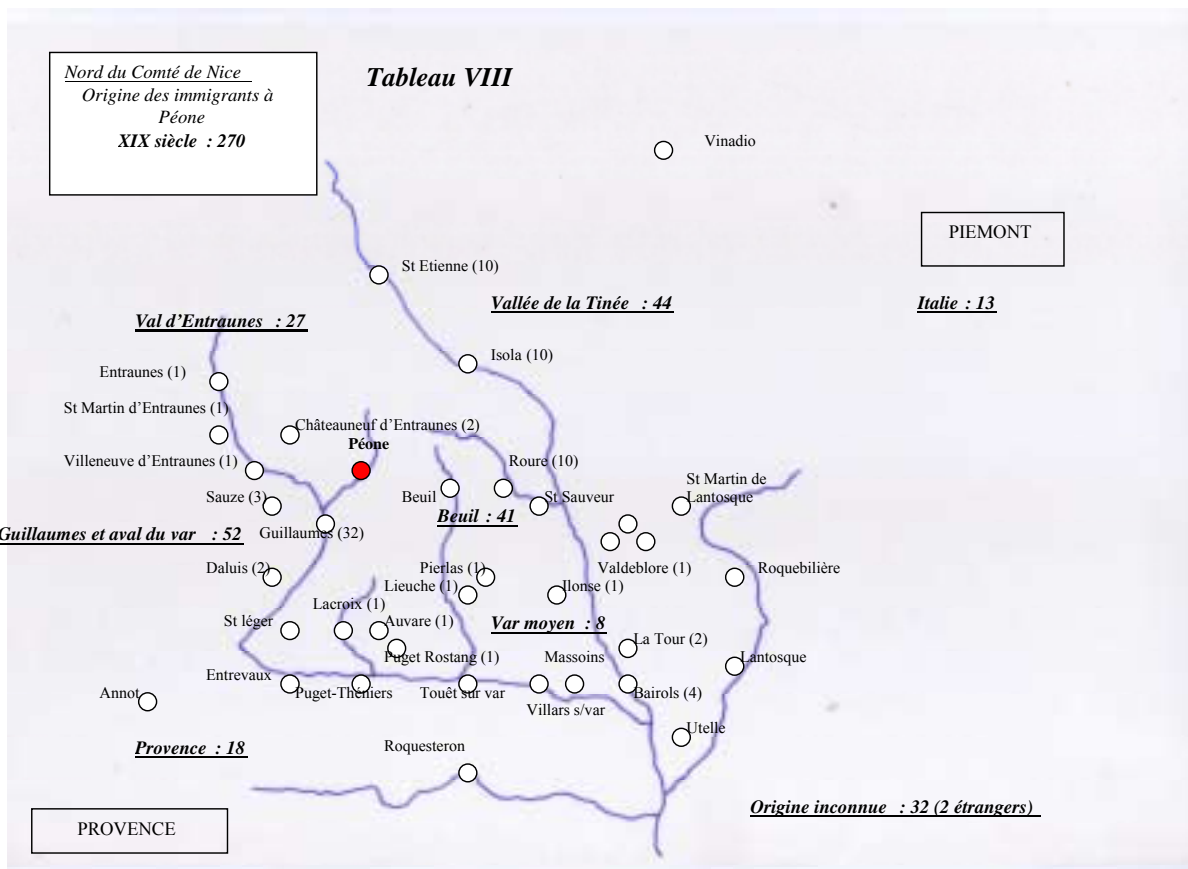
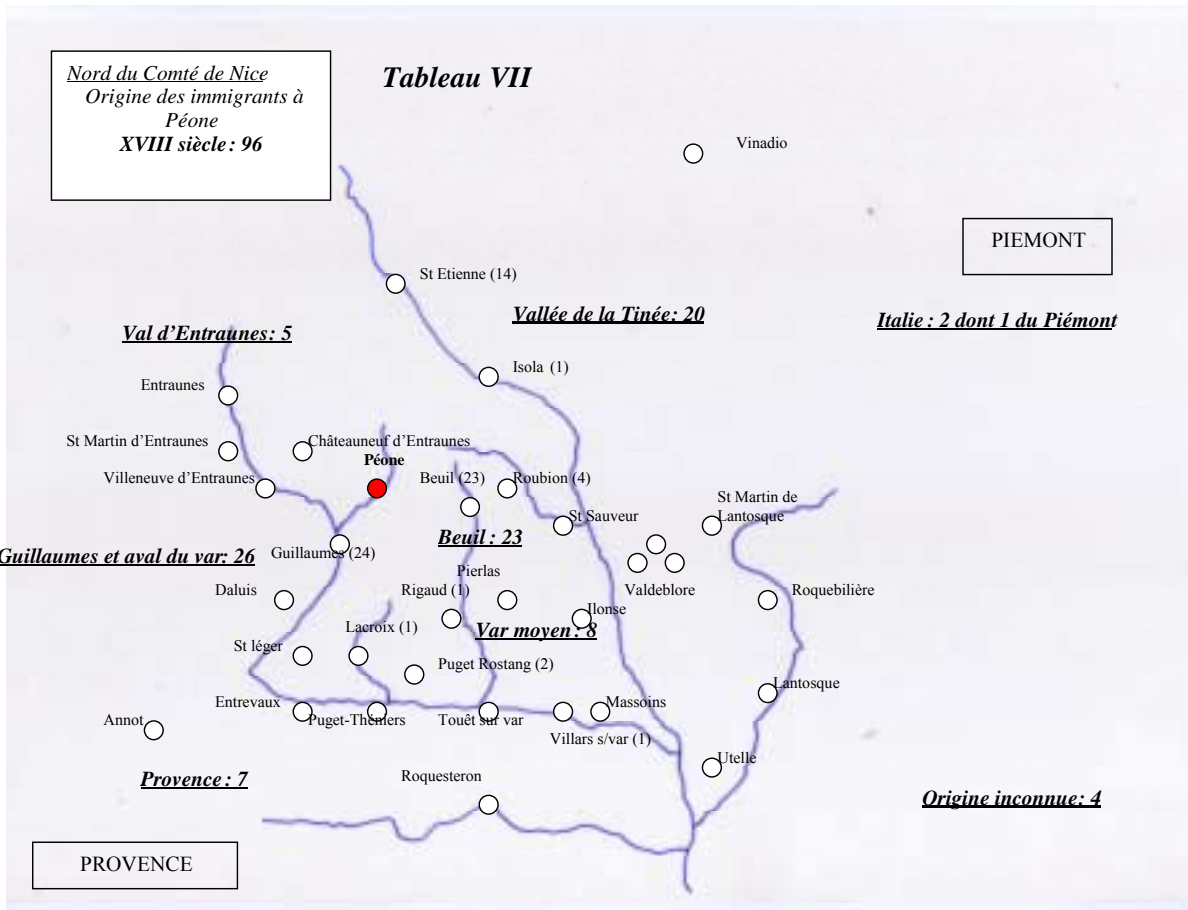
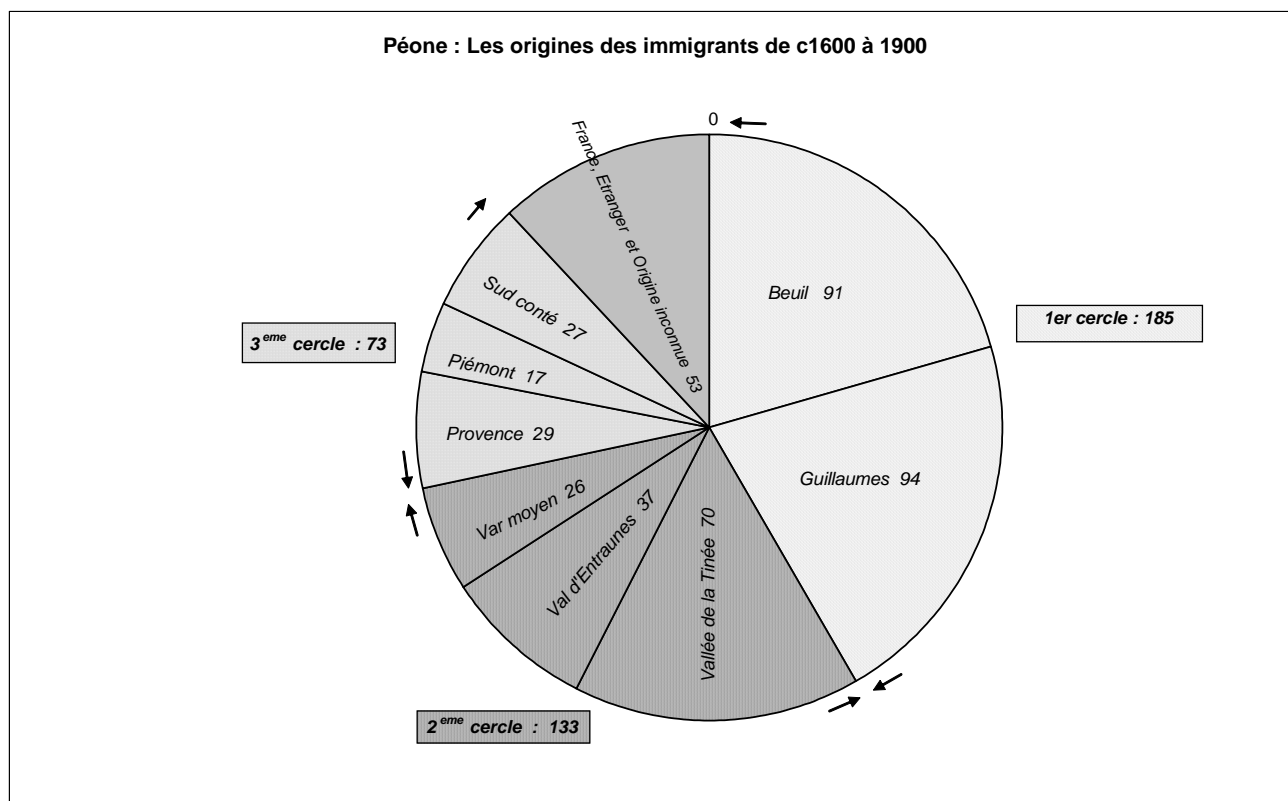


Tableau IX



3. Apport de l'immigration à Péone (Tableau X)

L'apport quantitatif humain est le seul mesurable. Sa détermination est de moins en moins aléatoire au fur et à mesure que l'on s'avance vers notre époque. Le XVIIe s. demeure donc le moins fourni en documents pendant les 75 premières années : mais des recoupements antérieurs avec les actes de catholicité et les trois cadastres de 1680 (environ), 1684 et 1703 permettent une bonne approche. Les deux autres siècles n'apportent d'autres difficultés que la consultation des archives, suffisantes à ce sujet.

Ces matériaux expriment une présence étrangère, même si elle est en majorité de proximité, de respectivement, du XVIIe au XIXe siècle de 10,10 %, 11,25 %, 36,24 %. On s'aperçoit que, pour le dernier siècle examiné, une forte poussée immigrante est enregistrée, dûe en partie à une baisse de la population péonienne : à effectif égal avec le XVIIIe s., les entrées du XIXe s. ne seraient que de 30,09 %. Mais même ainsi, l'apport de ce dernier siècle est plus considérable.

Il s'agit cependant de tous les immigrants : si on ne compte que ceux qui sont restés à Péone toute leur vie -les plus importants car ils peuvent avoir fait souche et se sont insérés dans la population locale- le pourcentage baisse et passe alors respectivement à 8,57 %, 8,11 % et 15,83 %, le chiffre du XVIIIe s. étant le plus bas et se vérifiant en toutes occasions.

Et cela est d'autant plus intéressant à noter que le XVIIe s., rappelons le, est le plus pauvre en sources, ce qui nous permet de penser qu'il aurait plutôt tendance à être majoré pour ce qui concerne les chiffres avancés. Le tableau X, en légende, donne quelques explications sur la méthode employée qui peut être discutée et qui est discutable. Mais, de toute manière, elle témoigne d'une perméabilité très relative continue dont la source principale est, comme on l'a vu, dans les mariages intercommunautaires, principalement se situant au plus près de Péone.

Peut-on dire que l'immigration est, compte tenu du contexte, faible ou importante ? Si on se réfère à l'époque actuelle elle est minime, même si le XIXe siècle amorce un changement.

Pour les temps considérés, une comparaison reste à faire avec d'autres communautés du Haut Var et de la Tinée pour pouvoir en juger. Elle nous paraît conforme, en ce qui nous concerne, au type

d'une société où les « mélanges » s'opèrent avec lenteur ce qui est un des gages d'une adaptation réussie.

Nous soulignons à nouveau la permanence de la consanguinité, bien qu'elle ait été étroitement surveillée par l'Eglise et son régime de « dispenses ». Elle éclate cependant par l'absence de familles étrangères pénétrantes, la faiblesse du nombre de mariages dont un seul des époux est péonien rapporté aux mariages totaux de la communauté. Sa mesure pourtant permettrait de cerner son intensité, si elle pouvait être faite avec quelque exactitude.

Aussi peu importante que soit l'immigration, en quoi a-t-elle pu modifier la vie et les usages du village ? Les pénétrants ont-ils apporté un nouveau savoir-faire, une richesse matérielle ou intellectuelle supérieures ? Leur origine similaire, qui est celle de gens issus des proches communautés, pour la plupart, ou bien, plus rares, ouvriers ou déracinés à l'aventure, apportant ou non des habitudes proches de celles qu'ils trouvent font qu'ils s'adaptent, s'insèrent ou s'en vont du moule qui leur est offert. Les us continuent immuables. Parmi eux cependant, au XIXe s., de loin en loin des « rentiers ». Il en est peu : soit revenus au lieu d'origine de leurs ancêtres tel Louis Bellieud fils d'un Antoine chirurgien à Turin, soit étrangers au pays et s'y installant pour la fin de leur vie avec leur avoir ou leur pension ; pour ces derniers une famille Lions de Guillaumes, un Pierre Florentin Belleudy de Pierlas, retraité de l'armée piémontaise dont les origines lointaines pourraient bien être péoniennes. Mais leur petite aisance n'apporte aucune retombée économique propre à dynamiser le village. La mine de plomb argentifère n'a eu qu'un temps et l'emploi dans celle-ci a été boudé des autochtones ; ce sont des Italiens pour la plupart qui sont venus et s'en sont allés, sauf un Lucarini, qui a fait souche à Péone et dont les descendants ont plus ou moins repris les coutumes du village. Le deuxième constat, l'économique, est donc aussi négatif. Par contre, le volet de l'instruction publique, qui remplace l'enseignement existant¹⁸, désormais implantée et pérenne par la volonté de l'Etat a, par sa qualité et grâce à ses instituteurs immigrés, relevé probablement le niveau moyen d'éducation de la communauté, mais pas au dessus de l'école primaire. Les élèves les plus doués ont été obligés de partir, s'ils voulaient accéder à des niveaux supérieurs, et ceux, pour ne plus revenir car ils ne trouvaient plus sur place la possibilité d'exercer leur talent particulier. Contrairement à ce qui se passait avant la progressive centralisation du XIXe s. les élites ne sont plus retournées au pays : il y a, là encore, un effet nul et même négatif de l'immigration enseignante : les deux souverainetés savoisiennes ou françaises n'ont pas essayé de favoriser un retour au pays des meilleurs puisque, par la force des choses, la centralisation dans les bourgs plus importants s'imposait. Le niveau d'instruction s'est sommairement élevé en quantité et a presque disparu en qualité¹⁹.

La communauté s'est trouvée face à une pénurie dramatique et continue de cadres autochtones, remplacés certes par des personnes du pays ayant quelque valeur, mais peu armées pour affronter valablement les nouvelles données de la société.

¹⁸ Qui existait : les délibérations municipales et les comptes financiers font foi de la présence de membres enseignants au XVIIIe siècle. Ce sont les prêtres et des éléments féminins instruits qui assurent cette éducation dans des conditions de fonctionnement que nous ignorons sauf de loin en loin, les appointements versés par la commune.

¹⁹ Il convient de bien préciser qu'avant la Révolution et l'Empire, les étudiants issus de la communauté, laïques ou religieux, trouvaient souvent à leur retour, sur place, l'occasion d'exercer leurs nouvelles fonctions ou leur sacerdoce. C'est ce que nous avons pu observer à Péone où seul l'excédent des vocations religieuses exilait les nouveaux prêtres vers les localités du diocèse. Sur trois siècles, notaires, chirurgiens, avocats, médecins et presque tous les ecclésiastiques (sauf le XIXe s.) étaient issus de Péone et y revenaient. Les « recalés » reprenaient les activités agricoles haussant ainsi le niveau d'instruction de la population. Toutes ces personnes étaient aptes à la direction du village sans oublier ceux, instruits sur place dans des conditions inconnues et ceux revenus après un exil volontaire pour amasser un pécule et qui apportaient une expérience de l'extérieur (marchands en particulier). Ainsi les places de bayle, consuls ou syndics, conseillers, secrétaires, exacteurs étaient remplis successivement par un groupe renouvelé qui défendait l'intérêt de son village —sa patrie— avec opiniâtreté. De par leur formation et la situation de Péone, ces gens là parlaient la langue vernaculaire, écrivaient et utilisaient l'italien dans sa version piémontaise et le français, connaissaient quelque peu le latin au point de pouvoir déchiffrer les chartes écrites dans cette langue. De plus, ils maîtrisaient les rapports des différentes mesures et des monnaies qui n'étaient pas un obstacle aux échanges et aux conversions. Il apparaît bien que ce noyau avait, dans l'absolu et à échelon de leur temps, une instruction supérieure à celle dispensée par l'école primaire publique de la fin du XIXe s.

L'ignorance supposée des temps anciens serait à nuancer.

Tableau X

Evaluation de la pénétration étrangère à Péone par siècle.

Siècles	Evaluation de la population				Rapport XVIIe / XVIIIe siècles	Population évaluée (réf XVIIIe) (2)	Immigrants au XVIIe	Pourcentage de pénétration extérieure (3)		
	Date de prise des données	Document	Nombre de foyers ou de chefs de familles	Moyenne du siècle						
XVIIe siècle (2)	1630	Assemblée (ins.Sarde)	131 (1)	206	} 91%	<u>850 X 91</u> 100	78 dont 66 définitifs	<u>Tout confondu</u> <u>78 X 100</u> 770 "		
	1654	"	225							
	1678/80	Cadastre	242							
	1684	"	229							
			827						10,10%	
Références au cadastre du XVIIIe siècle	1703	Cadastre	232	226 Chiffre de référence				770		<u>Définitif</u> <u>66 x 100</u> 770 "
	1714	"	232							
	1735	"	226							
	1776	"	214							
			904					8,57%		
	Evaluation de la population				Immigrants	Pourcentage de population extérieure				
	Date	Document	Nombre	Moyenne du siècle						
XVIIIe siècle	1734	Recensement	796	850	96 dont 69 définitifs			<u>Tout confondu</u>		
	1786	"	883					<u>96 x 100</u> 850 = 11,29%		
	1792	"	884					<u>Définitif</u>		
			2563					<u>69 x 100</u> 850 = 8,11%		
XIXe siècle	1801	Recensement	875	745	270 dont 118 définitifs			<u>Tout confondu</u>		
	1822	"	831					<u>270 x 100</u> 745 = 36,24%		
	1848	"	820							
	1861	"	646							
	1876	"	660						<u>Définitif</u>	

	1891	"	641		$\frac{118 \times 100}{745}$	=	15,83%
			4473				

- (1) Ce petit nombre serait-il dû à l'épidémie de peste qui a ravagé la Provence dans les années 1630 ?
- (2) L'évaluation du XVIIe siècle est très aléatoire : pas de recensements, mais des foyers cadastraux et des assemblées générales en référence avec les cadastres du XVIIIe siècle. Toutefois elle semble cohérente, et même inférieure à la réalité si on applique le coefficient 4 pour chaque foyer.
- (3) Il nous est apparu que le pourcentage simple du nombre moyen d'habitants par rapport aux immigrants donnait à peu de chose près le même résultat que des méthodes plus sophistiquées faisant entrer parfois des présuppositions aléatoires par manque de certaines précisions de loin en loin (durée de vie, dates d'entrée au village; etc.....)

Toutes choses s'amortissant dans le plus grand nombre, cette approche rudimentaire, et qui ne prétend pas à la précision nous a semblé donner un aperçu suffisant de la pénétration étrangère dans un siècle donné.

Ramenés à l'échelon de la génération, les chiffres sont encore à diminuer (il est convenu de compter 3 générations par siècle).

Ainsi nous aurions les résultats dérisoires suivants pour les immigrants définitifs

$$\begin{aligned} \text{XVIIe s.} &= 8,57 / 3 = 2,86 \% \\ \text{XVIIIe s.} &= 8,11 / 3 = 2,70 \% \\ \text{XIXe s.} &= 15,89 / 3 = 5,28 \% \end{aligned}$$

Par ailleurs, si on raisonne, non plus sur le pourcentage des immigrants par rapport à la population du village, mais sur le rythme des entrées dans le temps, on trouve les chiffres suivants, siècle par siècle, pour les personnes fixées définitivement.

$$\begin{aligned} \text{XVIIe s.} &= 1200 \text{ mois} / 66 = 1 \text{ immigrant tous les } 18 \text{ mois} \\ \text{XVIIIe s.} &= 1200 \text{ mois} / 69 = 1 \text{ immigrant tous les } 17 \text{ mois} \\ \text{XIXe s.} &= 1200 \text{ mois} / 118 = 1 \text{ immigrant tous les } 10 \text{ mois} \end{aligned}$$

Toutes ces "manipulations" chiffrées ont pour but de bien démontrer la faiblesse des entrées, de quelque façon qu'elles soient appréhendées....

L'immigration à Péone, du XVIIe s. au XIXe s. a été continue mais de petite importance et surtout pas assez forte pour amorcer une véritable pénétration locale. Cette immigration a pour fondement trois critères principaux : le voisinage, la primauté féminine et le caractère agricole des entrées. A cause de ces faits, qui obéissaient sans doute à la stricte logique de nécessité, les immigrants n'ont pas entamé le bloc communautaire existant dans ses usages ancestraux, ni probablement apporté beaucoup de sang nouveau. Cette population « étrangère », majoritairement de même culture que la péonienne, a subi, en s'intégrant et comme celle-ci, les changements venus de l'extérieur : elle ne les a ni générés ni accompagnés. Les bouleversements issus des idées nouvelles et des progrès mécaniques pénètrent à Péone peu à peu au XIXe siècle (conception nouvelle de l'homme, déchristianisation, expansion des échanges de toute nature), sans que les immigrés aient eu une part même contingente, dans cette évolution. Seul, le rôle des instituteurs -les rivaux en Savoie des prêtres et plus ou moins entrés dans la laïcité- a, durant les trente années étudiées, c'est-à-dire entre 1870 et 1900 exercé un certain ascendant.

Pendant ces trois siècles (XVIIe/XIXe), l'immigration recensée n'a donc pas d'influence sur cette petite société qui reposait sur l'équilibre de trois tendances :

- D'abord, une faible pénétration étrangère car le village n'offrait aucun attrait matériel, puisque les terres, les métiers et les fonctions étaient aux mains des Péoniens, sauf exception rare chez les ecclésiastiques (Pignoni et Fillibert de Massoins au XVIIe s., Isnardy (de Nice ? au XVIIIe s.).
- Ensuite une émigration toujours forte mais compensée par une démographie soutenue remplaçant continuellement les vides des départs qui étaient le fait des plus démunis

en terres, des familles trop nombreuses et des éléments de la population aventureux ou entreprenants.

- Enfin, un noyau de notables du pays, sans cesse renouvelé qui reviennent à Péone une fois les études faites à l'extérieur, maintenant et gérant la stabilité des institutions que le pouvoir central n'avait pas les moyens matériels ou même peut être vraiment le goût de modifier profondément.

Les deux siècles « classiques » ont vécu cet équilibre. Le XIXe s. amorce un changement sur les deux derniers points cités plus haut particulièrement dans sa deuxième moitié. La communauté est entamée : le renouvellement démographique, en faiblissant progressivement ne comble plus les vides de l'émigration qui va croissant ; depuis la Révolution et l'Empire, l'Etat s'impose de plus en plus : centralisation des offices et des métiers au chef-lieu de canton, pouvoir de décision des collectivités amoindri et, par voie de conséquence, disparition des élites locales. C'est le XXe s. qui aura raison de l'équilibre ancien. Au début, les tendances du XIXe s. s'aggravent, mais rien de bouge dans les usages par la résistance passive de la population, faiblissante mais non entamée : les deux guerres mondiales, puis l'irruption du tourisme après 1950 brisent la dernière donne : de l'extinction lente et prévisible des coutumes on passe à la surimposition par submersion. L'immigration, si longtemps contenue naturellement, est entrée dans les fourgons du tourisme, et, avec lui, ce que la modernité peut apporter. Des emplois sur place sont offerts, plus lucratifs, parfois attractifs et moins anachroniques. Les derniers habitants de souche abandonnent leurs pratiques non rentables ; l'acculturation est arrivée non seulement par les fissures des composantes qui cimentaient l'ancienne société, mais aussi par le changement majoritaire de la population apportant une autre façon d'envisager et de mener sa vie.

Le phénomène est commun à toutes les communautés du Haut Pays niçois, avec des modalités plus ou moins différentes qui tiennent à leurs spécificités et aux pressions intéressées extérieures, individuelles ou collectives.

Ce qui a été et qu'il paraît encore possible d'appréhender, avec des erreurs d'appréciations certaines, se trouve désormais dans quelques écrits et dans les musées locaux.

Annexe 1

Source des renseignements sur les immigrants de Péone		
Type	Période et indications	Considérations
I Insinuation Sarde et actes notariés de Péone et de Guillaumes à partir de 1816	1620 à 1860	-Ne concerne que les contractants. -Vues parfois élargies sur les origines des immigrants. -Consultation exhaustive très longue et parfois non terminée (de la révolution à 1820).
II Registres paroissiaux et d'Etat Civil	1771 à 1900	-Les personnes nouvelles ne sont connues qu'à l'occasion d'un événement familial. (naissance, mariage, décès) -Naissances connues à partir de 1694 Mariages connus à partir de 1737 Décès connus à partir de 1771 -Erreurs ou oublis possibles sur les anciens registres. -Impossibilité de connaître la nature du séjour (définitif ou temporaire), sauf pour les décès ou par déduction.
III Recensements	-Sardes : C 1720, 1728, 1734, 1786 et années suivantes -Révolutionnaires 1792 à 1800 -Sardes : 1822, 1838, 1848, 1857 -Français : 1861, 1866, 1872, 1876, 1881, 1891, 1896 Période riche 1786 à 1900	-Recensements d'avant la révolution supposés incomplets pour les immigrants -Impossibilité de connaître la nature du séjour (définitif ou temporaire) même si les noms réapparaissent d'un recensement à l'autre. -Au XIXe siècle les « étrangers » sont scrupuleusement notés.
IV Cadastres	C1675/80, 1684, 1703, 1714, 1735, 1776, Révolution et Empire,	-Ne concerne que les propriétaires donc peu de nouveaux venus, sauf s'il s'agit de veuves de Péoniens non natives de la paroisse.

	registres des mutations de 1817, 1833, 1851 et 1857	
V Listes électorales	- Révolutionnaires Sardes et Français	-Sans gros apport -(Vote censitaire puis vote uniquement masculin) -Indique le séjour prolongé au village.

Ces indications permettent des recoupements et n'excluent pas des absences : par exemple toute personne célibataire ou non, n'ayant pas passé des actes notariés, mariée ou non hors de Péone, et vivant dans ce village entre deux recensements.

Le pointage qui a été effectué ne pourrait aller qu'en s'enrichissant çà et là, mais de façon fortuite et ne devrait concerner que les résidents accidentels sans bouleverser les tendances de l'étude.

Annexe 2

Avant de clôturer cette étude il n'est que justice de citer celle de M. H. Costamagna *(1)* *Communautés et migrations dans le Comté de Nice et territoires environnants à l'époque moderne (XVIIIe -XIXe siècle.)* dont une partie du sujet est parallèle à notre propos.

Elle a une extension territoriale vaste et un sujet plus étendu puisqu'il est aussi question de l'émigration ; par contre le XVIIe siècle n'est pas examiné. Beaucoup de références à ce texte dense et significatif auraient pu être consignées dans nos notes, mais, pour éviter des répétitions, il nous a paru plus intéressant d'ajouter cette annexe en esquissant quelques rapprochements.

Quatre communautés du Haut et Moyen Pays Niçois (ou presque) illustrent le texte de M. Costamagna : Guillaumes, Sigale, Saint-Léger et La Tour. Les trois premiers donnent des chiffres du XVIIIe siècle, la dernière indique l'état de la question en 1858.

Le pourcentage des immigrants dans ces localités est plus fort au XVIIIe siècle qu'à Péone qui en compte 11,29 %. Guillaumes en avoue 13% en 1789, Sigale 20% et Saint-Léger 29,91%. Par compte le chiffre de La Tour au XIXe siècle (5,06%) est très en retrait par rapport à notre village (36,24%). La position géographique décalée de Péone est peut être la cause, au XVIIIe siècle, de la moindre pénétration extérieure. L'abyme qui sépare La Tour de Péone cent années plus tard n'est pas explicable de prime abord.

L'immigration de proximité, ensuite, observée par M. Costamagna est de règle, comme à Péone. Les motifs d'installation sont identiques : travail de la terre, mariages inter communautés, mutations de prêtres avec une suite parentale éventuelle. De même, dans les mariages avec des conjoints extérieurs, les épouses prennent le pas sur les époux.

Il y a donc, dans ces exemples trop peu nombreux une bonne convergence de ces mouvements, de leurs causes, de leurs origines principales. Mais, pour en tirer quelques règles générales, il faudrait que d'autres chercheurs s'intéressent au même sujet en ce qui concerne les communautés du Haut Comté de Nice.

(1) je tiens à exprimer ma reconnaissance à monsieur Henri Costamagna pour ce qu'il m'a apporté depuis longtemps en différents domaines, y compris, bien entendu, celui de l'histoire locale.